Règlement 2026

GROUPAMA - Cross de Montciel

(Plateau de Montciel - Lons-le-Saunier – Jura)

1. Organisation

Le GROUPAMA - Cross de Montciel est organisé par le Lons Athlé 39 dont le siège social est situé Centre social René Feït - 2 rue de Pavigny - 39000 Lons-le-Saunier, en collaboration avec la Ville de Lons-Le-Saunier, l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et le Conseil départemental du Jura.

Le GROUPAMA – Cross de Montciel se déroulent **dimanche 22 novembre 2026** au Plateau de Montciel à Lons-le-Saunier.

Le championnat se déroule selon les règlements FFA en vigueur.

2. Epreuves, parcours et accès

Liste des épreuves

Les épreuves sont ouvertes à tous les athlètes licenciés FFA, ainsi qu'aux non licenciés, selon les catégories d'âges définies par la FFA **au 1er septembre 2026.**

Les parcours ont été établis en tenant compte des préconisations issues des labels FFA.
La course 4 (Junior H) s'élancera en même temps que la course 3 (boucle supplémentaire pour la course 4).

Horaire départ	Courses	Catégories	Boucles (voir plan)	Distance
10h	Kid'Cross	Eveil athlétique (2018 à 2020) ; Poussines et Poussins (2016 et 2017)	–	–
11h30	1	Benjamines et Benjamins (2014 et 2015) / Minimes F (2012 et 2013)	D + 1 PB + 1 MB + A	2880 m
12h00	2	Minimes M (2012 et 2013) ; Cadettes (2010 et 2011)	D + 1 MB + 1GB + A	3860 m
12h30	3	Cadets (2010 et 2011) ; Juniors F (2008 et 2009)	D + 1 PB + 2 MB + A	4490 m
12h30	4	Juniors M (2008 et 2009)	D + 1 PB + 3 MB + A	6100 m
13h30	5	Cross long femme (espoirs à M10 – 2007 et avant)	D + 1 PB + 1 MB + 2 GB + A	7 100 m
14h30	6	Cross long homme (espoirs à M10 - 2007 et avant)	D + 2 PB + 3GB +A	8 730 m

Parcours

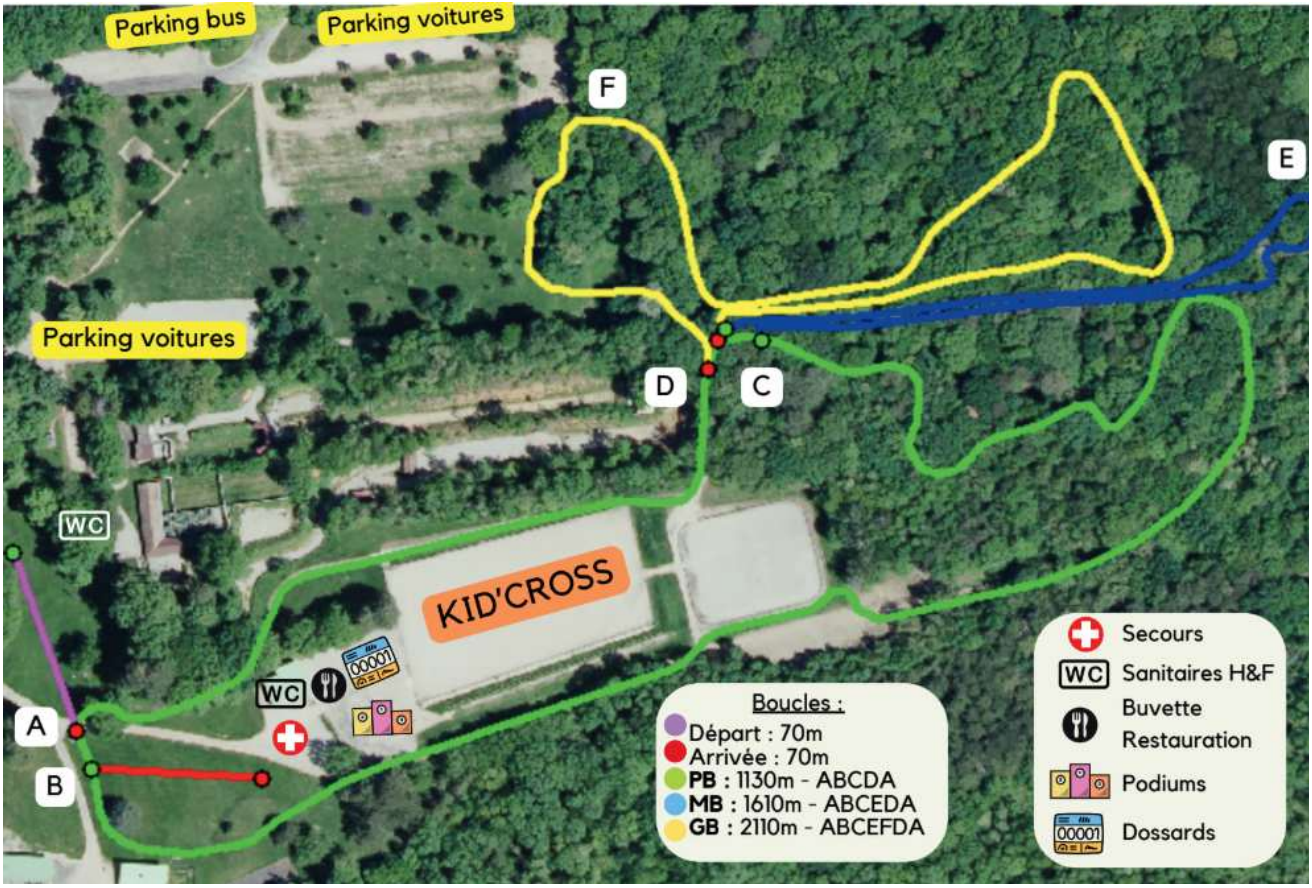

NOTA : Les horaires de départ et les parcours sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité.

Accès et parking

Des parkings seront mis à disposition des clubs et des participants sous contrôle d'accès par des bénévoles de l'organisation. Il vous est demandé de respecter les consignes des bénévoles

Les places de parking seront limitées, le covoiturage est fortement conseillé.

3. Inscriptions et droits d'inscription

Les inscriptions sont **gratuites** pour tous les participants.

Les inscriptions pour les courses 1 à 6 s'effectuent uniquement en ligne via le site du Lons Athlé 39, au plus tard **jeudi 19 novembre 2026 à 20h00 : https://www.lonsathle39.fr/cross-de-montciel.**

Aucune inscription papier ne sera prise ne compte.

Aucune inscription ne sera possible sur place pour les courses 1 à 6.
Inscription sur place possible uniquement pour le Kid Cross, à partir de 9h15.

4. Obligations de Parcours Prévention Santé (PPS), licence et questionnaire de santé

La participation aux courses est soumise, comme toute participation à une compétition, à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur de l'un des documents suivants :

Licenciés FFA (mineur ou majeur) :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.

Non-licenciés FFA (majeur) :

- une attestation Parcours Prévention Santé (PPS), en cours de validité à la date de la manifestation. Depuis le 1er septembre 2024, le PPS remplace le certificat médical pour tous les majeurs désirant participer à une course.

Comment obtenir l'attestation PPS ?

- Se connecter au site https://pps.athle.fr/
- Suivre la procédure en ligne (5 minutes)
- Procéder au règlement 5 € - PPS valable pour 1 an
- L' attestation PPS est transférée par mail.

- ***Comment utiliser le PPS ?***
- S'inscrire à la compétition comme défini au paragraphe 3
- Saisir dans le champ licence / PPS le N° de PPS indiqué sur l'attestation.

Non-licenciés FFA (mineur)

- Le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Ce questionnaire de santé est à présenter le jour de la manifestation au retrait des dossards. Il est téléchargeable au lien suivant : questionnaire_de_sante_mineur.pdf

Les licences étrangères

Les licences étrangères ne sont pas acceptées. Les participants étrangers sont tenus de fournir une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) obligatoire même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

5. Dossards et maillots

Retrait des dossards

Le **retrait des dossards** se fait le jour de l'épreuve **à partir de 09h30**. Depuis le 1er Septembre 2026, la présentation d'une pièce d'identité est OBLIGATOIRE pour le retarit des dossards. Extrait du règlement FFA : « tout coureur doit concourir sous sa propre identité et ainsi porter le dossard qui lui a été attribué. L'organisateur s'assurera, au moyen d'un justificatif, de l'identité du coureur lors du retrait de son dossard. »

Les épingles ne sont pas fournies.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Port du dossard

Le dossard doit être porté sur la poitrine (donc devant) et fixé par quatre épingles aux quatre coins dans les trous prévus à cet effet. Pas de porte-dossard.

Le dossard doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course, sous peine d'arrêt ou de disqualification.

Le dossard devra impérativement être restitué à l'arrivée.

6. Départ et conditions de course

Les athlètes, effectuant leur échauffement, veilleront à ne pas perturber l'épreuve en cours et éviteront d'emprunter le parcours.

L'appel des coureurs se fera cinq minutes avant le départ de chaque course.

Pendant les courses aucun athlète ne devra avoir un accompagnateur sur le circuit ou même en dehors de celui-ci.

Tout port de matériel électronique est interdit pendant la course (baladeur MP3, tel portable, matériels divers munis ou non d'oreillettes, etc.).

7. Service médical & Sécurité

Les secours sont assurés par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Jura, présents sur place. La sécurité est assurée par les signaleurs du Lons Athlé 39.

Les participants s'engagent à n'emprunter que le parcours balisé. Il est rappelé que chaque coureur doit assistance aux autres en cas d'incident ou accident et doit en informer le signaleur le plus proche.

En cas de force majeure, d'évènement climatique ou de toute circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

8. Ravitaillement, restauration et buvette

Le ravitaillement est offert à tous les coureurs à l'arrivée. Sur place, possibilité de restauration pour tous à des tarifs accessibles (hot-dog, sandwichs, gaufres, boissons, thé, café, vin chaud…).

Paiement en espèces, par chèque ou CB.

Nous rappelons à nos amis coureurs que le bénéfice de la buvette participe en grande partie au financement de cette course gratuite et de son renouvellement. Nous vous remercions d'avance de la faire fonctionner.

9. Vestiaires, toilettes et douches

Des toilettes femmes / hommes sont accessibles dans le bâtiment mis à disposition (voir plan d'implantation). Il n'y a pas de douches disponibles sur le site.

Un grand chapiteau avec une séparation femmes / hommes est à la disposition de tous. Celui-ci n'est pas surveillé. Il n'y a pas de vestiaires en dur. Chaque club peut planter sa tente en veillant à laisser l'espace propre, en quittant les lieux.

10. Contrôle antidopage

Tout coureur participant à une course chronométrée avec classement final peut, à l'arrivée de sa course, être soumis à un contrôle antidopage conformément à la réglementation du code du Sport validée par l'Agence mondiale antidopage et l'Etat français.

11. Classement et remise des récompenses

Un classement individuel sera fait pour le Groupama-Cross de Montciel. Les podiums se feront après chaque épreuve (voir horaire approximatif dans le tableau ci-dessus).

Horaire départ	Courses	Catégories	Horaire Podium	Récompensés
10h	Kid'Cross	Eveil athlétique (2018 à 2020) ; Poussines et Poussins (2016 et 2017)	11h30	1 médaille à tous les participants - Sur Podium
11h30	1	Benjamines et Benjamins (2014 et 2015) / Minimes F (2012 et 2013)	12h00	3 premières BEF Scratch + 3 premiers BEM scratch
12h00	2	Minimes M (2012 et 2013) ; Cadettes (2010 et 2011)	12h30	3 premières CAF Scratch + 3 premiers MIM scratch
12h30	3	Cadets (2010 et 2011) ; Juniors F (2008 et 2009)	13h15	3 premières JUF Scratch + 3 premiers CAM scratch
12h30	4	Juniors M (2008 et 2009)	13h15	3 premiers JUM scratch
13h30	5	Cross long femme (espoirs à M10 – 2007 et avant)	15h15	3 premières Scratch + les premieres de catégorie (Esp à M10)
14h30	6	Cross long homme (espoirs à M10 - 2007 et avant)	15h15	3 premiers Scratch + les premiers de catégorie (Esp à M10)

Seuls les athlètes présents seront récompensés, aucun lot ne sera expédié.

Les résultats seront affichés à proximité du podium. En cas de réclamation à l'issue de la course concernée, il conviendra de contacter le juge arbitre dans les 30 minutes après affichage des résultats.

Les résultats seront accessibles sur internet au plus tard le lundi 23/11/2026 au lien suivant :

- **https://www.lonsathle39.fr/cross-de-montciel**
- Le site de la FFA www.ffa.fr

12. Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance « responsabilité civile organisateur/participants ». Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance fédérale. Il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Les coureurs participent aux épreuves sous leur entière responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

13. Droit à l'image et données personnelles

Tous les concurrents et accompagnateurs abandonnent leurs droits à l'image au bénéfice de l'organisation. Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leur ayants droit tels que les partenaires et les médias à utiliser les photos ou les images audiovisuelles sur lesquelles ils apparaissent, sur tous les supports.

14. Responsabilité environnementale :

Les coureurs sont invités à ne jeter aucun déchet le long du parcours.

Des poubelles sont à la disposition des participants au niveau du ravitaillement à l'arrivée et plus généralement sur le site. Chacun est invité à respecter les consignes de tri.

Le Lons Athlé 39 a une démarche unique de nettoyage, réinitialisation si nécessaire et réutilisation des dossards. Merci aux coureurs d'utiliser les trous pour les accrocher, de ne pas les détériorer ni de les jeter.

15. Acceptation du présent règlement

Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses, dans l'intégralité et sans aucune réserve. Tout coureur s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de l'inscription. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents

16. Renseignements

Céline Cazeaud 06 70 52 64 58 – interclubs.la39@gmail.com

17. Remerciements

Le Lons Athlé 39 tient à remercier tout particulièrement les bénévoles qui assurent l'organisation et contribuent au bon déroulement de cette manifestation.

Le club remercie également ses sponsors et partenaires qui le soutiennent et l'accompagnent dans la mise en œuvre d'actions au bénéfice du plus grand nombre. Ils participent à équilibrer le budget de l'organisation de manifestations sportives ouvertes à tous comme le GROUPAMA - Cross de Montciel.

Amis Sportifs, accordez-leur aussi votre confiance par vos achats ou vos travaux.